

4

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix- Travail-Patrie

MINISTERE DES FORETS ET

DE LA FAUNE

DELEGATION REGIONALE DU SUD

DELEGATION DEPARTEMENTALE

DE LA MVILA

POSTE DE CONTROLE FORESTIER ET

DE CHASSE DE MVANGAN

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace- work-Fatherland

MINISTRY OF FORESTRY AND

WILDLIFE

SOUTH REGIONAL DELEGATION

DIVISIONAL DELEGATION FOR THE

MVILA

FORESTRY AND WILDLIFE CONTROLE

MVANGAN

N 08 /PVR/MINFOF/DRSU/DDMV/PCFCMVAN

MVANGAN, le 24 FEV 2011

**PROCES - VERBAL DE LA REUNION DE SENSIBILISATION
RELATIVE A LA CREATION DE LA FORET COMMUNALE DE
MVANGAN QUI S'EST TENUE A LA CHEFFERIE D'EKOWONG**

L'an deux mille onze et le vingt quatrième jour du mois de février, le Sous-Préfet de l'Arrondissement de Mvangan a tenu à la chefferie d'Ekowong, une réunion de sensibilisation relative à la création de la Forêt Communale de Mvangan.

Les villages concernés par cette deuxième étape sont : Ekowong I, Ekowong II, Nkomo, Alen Yemekak et Alen Essaela'an.

Y prenaient part :

MM : Le Maire de la Commune de Mvangan ;

Le Délégué Départemental des forêts et de la Faune de la Mvila ;

Le Chef de Poste de Contrôle Forestier et de Chasse de Mvangan ;

Le représentant du CTFC, Centre /Sud (Centre Technique de la Foresterie Communale) ;

Le directeur du CEREP (Centre pour la protection durable de l'environnement au Cameroun) ;

Le représentant du GIZ ;

Mme : La représentante de la Foresterie communautaire (MINFOF) ;

Les Chefs des villages susmentionnés et leurs administrés ;

Ouvrant la séance à 15h20 mn, Monsieur le Sous-Préfet annonce l'ordre du jour qui comporte entre autres :

- L'intervention de Monsieur le Maire
- L'intervention du point focal de la foresterie Communale(MINFOF) ;
- L'intervention du représentant du CTFC ;
- Jeux Questions Réponses ;
- Divers.

Il a remercié les populations pour la mobilisation générale et une fois de plus il a salué l'initiative de Monsieur le Maire grâce à sa clairvoyance, a bien voulu demander une forêt au Gouvernement pour le compte de la commune, son engagement pour le développement de l'Arrondissement de Mvangan à travers ce grand projet qu'est l'obtention d'une Forêt communale. Ensuite il a souligné l'importance de la réunion de sensibilisation, car la gestion des forêts implique désormais les populations riveraines dans tous les projets de celle-ci.

Ensuite il a passé la parole à Monsieur le Maire. Celui-ci a évoqué le passage de plusieurs sociétés forestières à Mvangan parmi lesquelles SOFOPETRA, PATRICE BOIS, qui à part la redevance forestière (RFA) n'ont laissé aucun investissement fiable aux populations de Mvangan. C'est la raison pour laquelle il entend mener un combat contre pauvreté en cherchant l'obtention une forêt communale pour le bien être des populations. Pour conclure son propos, il a invité les populations en générale et particulièrement celles concernés par la forêt communale à être unanimes, tout ceci pour l'intérêt général.

Le Président de séance en invitant les populations une fois de plus de s'aligner derrière le Maire, il a passé la parole au point focal de la foresterie communale, qui a situé le contexte de la foresterie communale dans la loi n°94/01 du 20 Janvier 1994, portant régime des forêts, de la faune et de la pêche. Elle a souligné l'importance de la création d'un comité paysan-forêt

dont le rôle est d'informer l'Administration forestière sur toutes les questions et les revendications des populations. Car dorénavant les populations riveraines sont plus que jamais impliquées dans toutes les phases d'élaboration du processus de gestion des forêts.

Après cette intervention fortement applaudie par l'assistance. Le Sous-préfet a passé la parole au représentant du CTFC. Ce dernier a d'abord rappelé que de 1994 à 2006 l'Etat Camerounais comptait seulement 06 (six) forêts communales à savoir : Gari-gombo, Mouloundou, Yokadouma, Dimako (est) ; Nanga-Eboko, Messondo (centre), mais on en dénombre plusieurs aujourd'hui. Il a ensuite souligné que le rôle du CTFC, à travers l'association des communes forestières (ACF), est :

- d'accompagner les communes dans toutes les phases d'élaboration jusqu'à l'obtention des forêts communales.

- dans la formation des cadres en foresterie Communale, d'autant plus que le Maire n'est pas un Technicien des Eaux et Forêts. Il a donc attiré l'attention des populations sur l'importance d'une cellule de la foresterie communale pour assister le Maire.

- Et accompagner également les Communes dans l'étude socio-économique. Enfin à titre indicatif, il a dit que le Maire n'est plus le Président du comité de gestion de la foresterie communale, mais que l'un des conseillers municipaux qui va prendre la lourde responsabilité de gérer les fonds générés par l'exploitation de la forêt communale. Avant de conclure ses propos il a invité les populations à combattre la division et l'individualisme.

Le Président de séance a repris la parole en recommandant aux populations de se mettre ensemble comme un fagot de bois. Puis survint le jeu de questions-réponses.

Question 1 ; Menque Boniface : Quelles sont les dispositions que l'Etat a prises pour que nous nous sentions impliquées dans l'élaboration et l'exploitation de la forêt communale ?

Réponse de Monsieur le Délégué Départemental des forêts et de la faune de la Mvila : Ce sont les populations qui vont bénéficier des projets qui seront mis sur pied, pendant l'exploitation de la forêt communale. Ces projets seront à caractère social, bref viseront à l'amélioration des conditions de vie des populations, par exemple les écoles, les centres de santé, les projets d'eau, les routes etc....

Question2; Eyamo Jeune Achilles : Quelle est la parcelle de terrain qui revient aux populations villageoises ?

Réponse de Monsieur le Délégué Départemental des forêts et de la faune de la Mvila : L'Etat a tenu compte de la zone agroforesterie pendant la délimitation. Elle sera de 5km (cinq kilomètre) s'il arrive que certaines plantations se retrouvent à l'intérieur de la forêt à classer, les revendications seront apportées au Chef de Poste de contrôle Forestier et de Chasse par écrit via les comités paysans-forêts. Ces plantations ne connaîtront plus une extension, car elles se trouvent déjà dans le domaine privé de la commune.

Question3 ; Ngoa Jean Claude : Nous voyons chaque jour les exploitants clandestins dans nos villages, que faire pour mettre fin à cette coupe illicite ?

Réponse de Monsieur le Délégué Départemental des forêts et de la faune de la Mvila : C'est vous qui vendez les arbres à ces exploitants clandestins. Ensuite vous les hébergez et vous leur accordez toutes les autres facilités comme le sciage et le transport des produits issus de ces forêts. Les riverains sont complices.

En guise de conclusion, Monsieur le Sous-préfet a exprimé sa profonde gratitude à l'endroit de Monsieur le Maire. Il l'a exhorté de continuer dans cette optique pour que l'Arrondissement de Mvangan emboîte le pas des autres Arrondissements de la région du Sud, dans la vie de la modernité, et a souhaité bon vent au projet de la forêt communale de Mvangan.

C'est sur ces termes que Monsieur Makong Raphaël Roger, Sous-Préfet de l'Arrondissement de Mvangan et Président de séance a clôturé la deuxième étape de la réunion de sensibilisation relative à la création de la forêt communale.

Il était 16h45min lorsqu'il quitta la salle avec sa suite.



Rapporteur

RAHEL SIEGFRIED ROSEN



Le Président

Makong Raphaël

REUNION DE SENSIBILISATION DES COMMUNAUTES RIVERAINES A
LA FORET COMMUNALE DE MVANGAN

FICHE DE PRESENCE

Date : 24/02/2014

Lieu : Ekwang

N°	Noms et prénoms	Fonction / profession / Tél	Signature
1	MAKONG Raphaël	Sous-Préfet MVANGAN	
2	MINSILI EBA Thomas	Président de l'association	
3	GUENTANG BOYOMO Pie	DIR/MINDEF/MVILA	
4	OTTOU Ange	Responsable des forêts communales - MINDEF	
5	NGOR ELIE OLIVIER Y.	Centre Technique de la Forêt Communale CTEC	
6	BEANZAZ GABRIEL M.	
7	BAHEL S Rosen	CPCIC Rivant Gwira	
8	AYIWOUO Ibrahim	Collaborateur CPCIC	
9	Jensen 'bax Horst	Aménagiste GER/CTEC	
10	Mwondo Eluane	1er Notable au chef	
11	NOIBI Louis	Notable d'Abok	
12	S.M. OUMARIE M'FANE	Chef 2° degré DE	
13	Elouane Nkoko	Notable	
14	Mwondo Eluane	
15	NTOLO FRANÇOIS		
16	Nkondoufibi Fisoro	Chef de village	
17	Edi O. O. O. O.	Notable	
18	Sergent-major Fudeu	2° DE Ekwang	
19	Elou Mwondo Elou		

REUNION DE SENSIBILISATION DES COMMUNAUTES RIVERAINES A
LA FORET COMMUNALE DE MVANGAN

FICHE DE PRESENCE

Date: 24/02/2014

Lieu: Ekavungu

N°	Noms et prénoms	Fonction / profession / Tél	Signature
20	EKENGONG YONG J. L.	planteur	[Signature]
21	MFOUO Jean Claude	Notable village de Nkomo	[Signature]
22	BIZANE Jean-Benoit	directeur E.M.E d'Etat	[Signature]
23	Zehu [?]	P.C. 5	[Signature]
24	HEMME HENRI	Cultivateur	[Signature]
25	[?]	planteur	[Signature]
26	ELLET [?]	Notable	[Signature]
27	ESSIM [?]	Notable	[Signature]
28	[?]	Notable	[Signature]
29	Moussi Salomon	chef de village	[Signature]
30	YANGI JOEL N.	[?]	[Signature]
31	[?]	[?]	[Signature]
32	[?]	[?]	[Signature]
33	HENRI BENGUE	directeur Exécutif du CEREP(ONG)	[Signature]
34	[?]	chef de village	[Signature]
35	[?]	président C.C.B. Mvangan	[Signature]
36	[?]	[?]	[Signature]
37	[?]	[?]	[Signature]
38	[?]	[?]	[Signature]

REUNION DE SENSIBILISATION DES COMMUNAUTES RIVERAINES A
LA FORET COMMUNALE DE MVANGAN

FICHE DE PRESENCE

Date : 24/02/2011

Lieu : EKOWONG

N°	Noms et prénoms	Fonction / profession / Tél	Signature
1	M. Jean Paul Mambé	Lectionnaire	[Signature]
2	M. Jean Paul Mambé	Membre	[Signature]
3	M. Jean Paul Mambé	Membre	[Signature]
4	M. Jean Paul Mambé	Membre	[Signature]
5	M. Jean Paul Mambé	Membre	[Signature]
6	M. Jean Paul Mambé	Membre	[Signature]
7	M. Jean Paul Mambé	Membre	[Signature]
8	M. Jean Paul Mambé	Membre	[Signature]
9	M. Jean Paul Mambé	Membre	[Signature]
10	M. Jean Paul Mambé	Membre	[Signature]
11	M. Jean Paul Mambé	Membre	[Signature]
12	M. Jean Paul Mambé	Membre	[Signature]
13	M. Jean Paul Mambé	Membre	[Signature]
14	M. Jean Paul Mambé	Membre	[Signature]
15	M. Jean Paul Mambé	Membre	[Signature]
16	M. Jean Paul Mambé	Membre	[Signature]
17	M. Jean Paul Mambé	Membre	[Signature]
18	M. Jean Paul Mambé	Membre	[Signature]
19	M. Jean Paul Mambé	Membre	[Signature]
20	M. Jean Paul Mambé	Membre	[Signature]
21	M. Jean Paul Mambé	Membre	[Signature]
22	M. Jean Paul Mambé	Membre	[Signature]
23	M. Jean Paul Mambé	Membre	[Signature]
24	M. Jean Paul Mambé	Membre	[Signature]
25	M. Jean Paul Mambé	Membre	[Signature]
26	M. Jean Paul Mambé	Membre	[Signature]
27	M. Jean Paul Mambé	Membre	[Signature]
28	M. Jean Paul Mambé	Membre	[Signature]
29	M. Jean Paul Mambé	Membre	[Signature]
30	M. Jean Paul Mambé	Membre	[Signature]
31	M. Jean Paul Mambé	Membre	[Signature]
32	M. Jean Paul Mambé	Membre	[Signature]
33	M. Jean Paul Mambé	Membre	[Signature]
34	M. Jean Paul Mambé	Membre	[Signature]
35	M. Jean Paul Mambé	Membre	[Signature]
36	M. Jean Paul Mambé	Membre	[Signature]
37	M. Jean Paul Mambé	Membre	[Signature]
38	M. Jean Paul Mambé	Membre	[Signature]
39	M. Jean Paul Mambé	Membre	[Signature]
40	M. Jean Paul Mambé	Membre	[Signature]
41	M. Jean Paul Mambé	Membre	[Signature]
42	M. Jean Paul Mambé	Membre	[Signature]
43	M. Jean Paul Mambé	Membre	[Signature]
44	M. Jean Paul Mambé	Membre	[Signature]
45	M. Jean Paul Mambé	Membre	[Signature]
46	M. Jean Paul Mambé	Membre	[Signature]
47	M. Jean Paul Mambé	Membre	[Signature]
48	M. Jean Paul Mambé	Membre	[Signature]
49	M. Jean Paul Mambé	Membre	[Signature]
50	M. Jean Paul Mambé	Membre	[Signature]

REPUBLICQUE DU CAMEROUN

Paix- Travail-Patrie

MINISTERE DES FORETS

ET DE LA FAUNE

DELEGATION REGIONALE DU SUD

DELEGATION DEPARTEMENTALE

DE LA MVILA

POSTE DE CONTROLE FORESTIER ET

DE CHASSE DE MVANGAN

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace- work-Fatherland

MINISTRY OF FORESTRY AND

WILDLIFE

SOUTH REGIONAL DELEGATION

DIVISIONAL DELEGATION FOR THE

MVILA

FORESTRY AND WILDLIFE CONTROLE

MVANGAN

N° 210 /PVR/MINFOF/DRSU/DDMV/PCFCMVAN

MVANGAN, le 25 FEV 2011

PROCES VERBAL DE LA REUNION DE SENSIBILISATION
RELATIVE A LA CREATION DE LA FORET COMMUNALE DE
MVANGAN QUI S'EST TENUE A LA CHEFFERIE D' AKAM

L'an deux mille onze et le vingt cinquième jour du mois de février, le Sous-Préfet de l'Arrondissement de Mvangan, a tenu à la chefferie d'Akam, une réunion de sensibilisation relative à la création de la Forêt Communale de Mvangan.

Les villages concernés par cette quatrième étape sont : Mebosso; Mengamé I; Mengamé II; Akam; Aboumezok; Mbong; Alombo; Atong;

Y prenaient part :

MM: Le Maire de la Commune de Mvangan ;

Le Délégué Départemental des forêts et de la Faune de la
Mvila ;

Le Chef de Poste de Contrôle Forestier et de Chasse de
Mvangan ;

Le représentant du CTFC, Centre /Sud (Centre Technique de la Foresterie Communale) ;

Le directeur du CEREP (Centre pour la protection durable de l'environnement au Cameroun) ;

Le représentant du GIZ ;

Mme : La représentante de la Foresterie Communautaire(MINFOF) ;

Les Chefs des villages susmentionnés et leurs administrés ;

Ouvrant la séance à 15h20mn, Monsieur le Sous-Préfet annonce l'ordre du jour qui comporte entre autres :

- L'intervention de M le Maire
- L'intervention du point focal de la foresterie Communale(MINFOF) ;
- L'intervention du représentant du CTFC ;
- Jeux Questions Réponses ;
- Divers.

Il a remercié les populations pour la mobilisation générale et une fois de plus, il a loué l'initiative de Monsieur le Maire pour sa clairvoyance, le souci de voir l'Arrondissement de Mvangan se développer comme les autres Arrondissements de la région du Sud. Après avoir souligné l'importance de la réunion de sensibilisation aux populations, il a exhorté celles-ci de s'aligner derrière leur Maire pour que celui-ci sorte la zone de Mvangan de l'obscurité, bref de l'enclavement.

Avant de donner la parole à Monsieur le Maire. Celui-ci a condamné énergiquement tous ceux qui vendent les arbres sur pieds aux exploitants clandestins. Il a attiré l'attention des populations qui pillent les ressources naturelles de l'Arrondissement de Mvangan, l'intérêt personnel doit finir pour laisser la place au regroupement, à la solidarité de tous les fils et filles de Mvangan, et sortir de l'extrême pauvreté. C'est pour cette raison qu'il les invite à mettre fin à cette activité. Il a demandé aux populations, de prendre l'exemple des villages d'Assok et Nkengou, solliciter les forêts communautaires dans le but d'améliorer leurs conditions de vie.

Avant de conclure son propos, il a relevé que l'obtention de la forêt communale et des forêts communautaires va contraindre les exploitants clandestins à quitter l'Arrondissement, aussi les populations pouvant jouir des fruits de leur patrimoine qu'est la forêt.

Après cette intervention, le Président de séance a passé la parole au point focal de la foresterie communale, qui a rappelé l'existence la foresterie communale, mentionnée dans la loi forestière de 1994. Elle a ensuite invité les populations à mettre sur pied un comité paysans-forêts qui sera la courroie de transmission entre les populations et l'Administration en charge des forêts. Avant de conclure son propos, elle a rassuré les uns et les autres que le Gouvernement par la gestion participative implique les populations riveraines dans toutes les phases d'élaboration du processus de gestion des forêts. D'où la tenue de ces réunions de sensibilisation et bien d'autres activités comme l'étude socio-économique qui suivra etc...

Après cette intervention très acclamée par l'assistance, le Sous-Préfet a donné la parole au représentant du CTFC. Ce dernier a d'abord appelé que de 1994 à 2006 l'Etat Camerounais comptait seulement 06 (six) forêts communales à savoir : Gari-gombo, Mouloundou, Yokadouma, Dimako (est) ; Nanga-Eboko, Messondo (centre), mais on en dénombre plusieurs aujourd'hui. Il a ensuite souligné que le rôle du CTFC, à travers l'association des communes forestières (ACF), est :

- d'accompagner les communes dans toutes les phases d'élaboration jusqu'à l'obtention des forêts communales.

- dans la formation des cadres en foresterie Communale, d'autant plus que le Maire n'est pas un Technicien des Eaux et Forêts. Il a donc attiré l'attention des populations sur l'importance d'une cellule de la foresterie communale pour assister le Maire.

- Et accompagner également les Communes dans l'étude socio-économique. Enfin à titre indicatif, il a dit que le Maire n'est plus le Président du comité de gestion de la foresterie communale, mais que l'un des conseillers municipaux qui va prendre la lourde responsabilité de gérer les fonds générés par l'exploitation de la forêt communale.

Avant de conclure ses propos il a invité les populations à combattre la division et l'individualisme.

Le Président de séance a repris la parole en recommandant aux populations de se mettre ensemble comme un fagot de bois. Puis survint le jeu de questions-réponses.

Question1 : Akono Tetan : Les experts auront trop de problèmes sur le terrain, dans la formation des jeunes, car ici à cause de l'enclavement que nous avons connu par le passé, nous n'avons pas les intellectuels. Quelles sont les dispositions qui ont été prises pour employer les villageois ?

Réponse de Monsieur le Sous-Préfet : Nous sommes au courant des handicaps qui existent dans ces villages c'est pourquoi l'Etat vient témoigner l'intérêt qu'il porte à l'endroit de ses populations. Et c'est ensemble que nous allons relever ce défi.

Réponse de Monsieur le Directeur CEREP : Ayant appris qu'il existe déjà un GIC (Groupe d'initiative commune) le CEREP accompagne les communes dans la gestion de la RFA, appui les populations dans toutes les phases d'élaboration des forêts communautaires. Il invite donc ceux-ci à solliciter une forêt communautaire pour déclencher le développement de leur localité.

Question2 : Abossolo Christophe : Nous ne savons plus quoi faire avec les éléphants qui dévastent nos cultures ?

Réponse de Monsieur le Délégué Départemental : Rapprochez-vous du Chef de Poste de Contrôle Forestier et de Chasse de Mvangan, en lui adressant une lettre dans laquelle vous exprimez vos plaintes relatives aux dégâts causés par les pachydermes, via comité paysan-forêt.

Question3 : Aliaba Faustin : Est-ce qu'un allogène peut être membre du comité paysan-forêt ?

Réponse de Monsieur le Délégué Départemental : La notion d'allogène n'existe plus au Cameroun. Tout Camerounais doit se sentir chez lui ou qui se trouve. Tu peux faire parti de ce comité voire être Président.

En guise de conclusion, Monsieur le Sous-préfet a exprimé sa profonde gratitude à l'endroit de Monsieur le Maire. Il l'a exhorté de continuer dans cette optique pour que l'Arrondissement de Mvangan emboîte le pas des autres Arrondissements de la région du Sud, dans la vie de la modernité, et a souhaité bon vent au projet de la forêt communale de Mvangan.

C'est sur ces termes que Monsieur Makong Raphael Roger, Sous-préfet de l'Arrondissement de Mvangan et Président de séance a clos la quatrième étape de la réunion de sensibilisation relative à la création de la forêt communale.

Il était 14h50min lorsqu'il quitta la salle avec sa suite.

Le Rapporteur



BAHEL SIEGFRIED ROGER
TECHNICIEN DES EAUX & FORETS

Le Président



Makong Raphaël
SECRETARE D'ADMINISTRATION PRINCIPAL

REUNION DE SENSIBILISATION DES COMMUNAUTES RIVERAINES A
LA FORET COMMUNALE DE MVANGAN

FICHE DE PRESENCE

Date : 25/02/2011

Lieu : Akam

N°	Noms et prénoms	Fonction / profession / Tél	Signature
20	ABENO MYLERENT	Elève	[Signature]
21	NDONGO MENSO & PEGUY	Elève	[Signature]
22	AKONO ETE TAM		[Signature]
23	Moudime Théodore	chef de bureau	[Signature]
24	Boudou Michel	Aspirant Mangan	[Signature]
25	Baliata Faustin	Initiateur Comité CP Akam	[Signature]
26	Mvomo Jacques	Planteur	[Signature]
27	Nyangou Jacqueline	Mangan	[Signature]
28	Zoa Madeleine		[Signature]
29	Aboie Moutoussé	planteur	[Signature]
30	EKOI NESTOR	Planteur	[Signature]
31	BISSA JULIENNE	Cultivatrice	[Signature]
32	ASCHA ROBERTIN	-	[Signature]
33	Etje Assani	Planteur	[Signature]
34	S M CRAME MEANE	Chef de 2 ^e section	[Signature]
35	S M Evina Lindou	chef de 3 ^e section	[Signature]
36	S M Ouono Jean-Pierre	chef de 3 ^e section	[Signature]
37	MEDANG ERIC	PLANTEUR	[Signature]
38	Ebondouy Minko Ephraïm	Planteur	[Signature]

REUNION DE SENSIBILISATION DES COMMUNAUTES RIVERAINES A
LA FORET COMMUNALE DE MVANGAN

FICHE DE PRESENCE

Date : 25/02/2021

Lieu : Akam

N°	Noms et prénoms	Fonction / profession / Tél	Signature
1	MAKONZ Raphaël	Secrétaire	[Signature]
2	MINSILI ERA Thomas	Président de l'Association	[Signature]
3	GUENTANG BOYOMO Pie	DOMINROF/MVILA	[Signature]
4	OTTOU Ange	Responsable des forêts communales INAFOP	[Signature]
5	GIMMIRANDA Bernhard	représentant C.A. Mvangan	[Signature]
6	BATEL S. Rosin	CPEFC Mvangan	[Signature]
7	NGOA ELIE OLVIER	CTFC 45	[Signature]
8	Jean Yv. Huet	CTFC / GIZ	[Signature]
9	HEURI BERGUE	CEREP	[Signature]
10	OTIWA Mwangi Jesus	chef 2° degré	[Signature]
11	N Kaulon David	chef AKAM	[Signature]
12	CHIMOUN OUSMANOU	commissaire	[Signature]
13	ABYSSOLO	David	[Signature]
14	Ylia Samuel	Plantateur	[Signature]
15	Engonga Ebeba	Notable	[Signature]
16	FANTOIC MATHEUS F.	commissaire	[Signature]
17	ALSO JAEL	Notable	[Signature]
18	Dami Jean-Sylvain	Enseignant	[Signature]
19	Mendonso Bernadette	Manager	[Signature]

REUNION DE SENSIBILISATION DES COMMUNAUTES RIVERAINES A
LA FORET COMMUNALE DE MVANGAN

FICHE DE PRESENCE

Date : 25/02/2011

Lieu : Akam

N°	Noms et prénoms	Fonction / profession / Tél	Signature
39	Couyoro Benoit	Planteur	[Signature]
40	NEONLO P. ARTAN	Planteur	[Signature]
41	TSANGA Anne	Cultivatrice	[Signature]
42	BISSA Pauline	---	[Signature]
43	Edouard Emmanuel	PLANTEUR	[Signature]
44	NYAM LALI	Dev	[Signature]
45	NGAHEMBO P. P. P.	Planteur	[Signature]
46	ZUA Angèle	---	[Signature]
47	MFOUÉ Guillaume	---	[Signature]
48	Abou Amou Helle	---	[Signature]
49	BADÉ Nathalie	---	[Signature]
50	ASSAKO Séverin	Planteur	[Signature]
51	ZE ZENAVE J. L.	chef de section / SEM	[Signature]
52	Édouard MBASSI Michel	Planteur	[Signature]
53			
54			
55			
56			
57			

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix- Travail-Patrie

MINISTERE DES FORETS

ET DE LA FAUNE

DELEGATION REGIONALE DU SUD

DELEGATION DEPARTEMENTALE

DE LA MVILA

POSTE DE CONTROLE FORESTIER ET

DE CHASSE DE MVANGAN

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace- work-Fatherland

MINISTRY OF FORESTRY AND

WILDLIFE

SOUTH REGIONAL DELEGATION

DIVISIONAL DELEGATION FOR THE

MVILA

FORESTRY AND WILDLIFE CONTROLE

MVANGAN

N° 04 /PVR/MINFOF/DRSU/DDMV/PCFCMVAN MVANGAN, le 25 FEV 2011

**PROCES - VERBAL DE LA REUNION DE SENSIBILISATION
RELATIVE A LA CREATION DE LA FORET COMMUNALE DE
MVANGAN QUI S'EST TENUE A LA CHEFFERIE D' AMVOM**

L'an deux mille onze et le vingt cinquième jour du mois de février, le Sous-Préfet de l'Arrondissement de Mvangan a tenu à la chefferie d'Amvom, la réunion de sensibilisation relative à la création de la Forêt Communale de Mvangan.

Les villages concernés par cette troisième étape sont : Amvom, Nkolenyeng I Nkolenyeng II et Minkoumou

Y prenaient part :

MM: Le Maire de la Commune de Mvangan ;

Le Délégué Départemental des forêts et de la Faune de la Mvila ;

Le Chef de Poste de Contrôle forestier et de Chasse de Mvangan ;

Le représentant du CTFC, Centre /Sud (Centre Technique de la Foresterie Communale) ;

Le directeur du CEREP (Centre pour la protection durable de l'environnement au Cameroun) ;

Le représentant du GIZ ;

Mme : La représentante de la Foresterie Communautaire(MINFOF) ;

Les Chefs des villages susmentionnés ainsi que leurs administrés ;

Ouvrant la séance à 10h40 mn, Monsieur le Sous-Préfet annonce l'ordre du jour qui comporte entre autres :

- L'intervention de Monsieur le Maire
- L'intervention du point focal de la foresterie Communale(MINFOF) ;
- L'intervention du représentant du CTFC, Centre /Sud (Centre technique de la Foresterie Communale);
- Jeux Questions Réponses ;
- Divers.

Il a remercié les populations pour la mobilisation générale et une fois de plus, il a salué l'initiative de Monsieur le Maire pour sa clairvoyance et son engagement pour le développement de l'Arrondissement de Mvangan à travers ce grand projet qu'est l'obtention d'une forêt communale. Ensuite il a souligné l'importance de la réunion de sensibilisation, car la gestion des forêts implique désormais les riverains dans toutes les phases.

Puis il a passé la parole à Monsieur le Maire. Celui-ci a condamné les personnes qui vendent les arbres aux exploitations véreux et qui pillent nos ressources forestières et fauniques. Il a invité tout le monde à barrer la route au sciage sauvage, en suppliant les populations à lui accordé leurs énergies pour l'aboutissement de ce grand projet. Il leur a demandé de solliciter aussi les forêts communautaires auprès du gouvernement pour que définitivement la coupe illicite prenne fin dans tout l'Arrondissement.

Après cette intervention fortement acclamée par l'assistance, le Sous-Préfet a passé la parole au point focal de la foresterie communale venue du Ministère des Forêts et de la Faune. Elle a située le contexte de la foresterie communale dans la loi n° 94/01 du 20 Janvier 1994 portant régime des forêts, de la faune et de la pêche. Elle a souligné que la création du comité paysan-forêt est indispensable, car celui-ci sert de courroie de transmission entre l'Administration en charge des forêts et les populations. C'est ce comité qui relève toutes les informations, les revendications et toutes les doléances des populations et les transmettent par écrit au Chef de poste de contrôle forestier et de chasse de Mvangan. Enfin, avant de conclure ses propos, elle a rassuré les participants, que le gouvernement implique désormais tous les riverains dans toutes les phases de gestion des forêts.

Après les propos du point focal de la foresterie communale, le Président de séance a passé la parole au point focal CTFC (Centre-Sud). Ce dernier a d'abord rappelé que de 1994 à 2006 l'Etat Camerounais comptait seulement 06 (six) forêts communales à savoir : Gari-gombo, Mouloundou, Yokadouma, Dimako (est); Nanga-Eboko, Messondo (centre), mais on en dénombre plusieurs aujourd'hui. Il a ensuite souligné que le rôle du CTFC, à travers l'association des communes forestières (ACF), est :

- d'accompagner les communes dans toutes les phases d'élaboration jusqu'à l'obtention des forêts communales.

- dans la formation des cadres en foresterie Communale, d'autant plus que le Maire n'est pas un Technicien des Eaux et Forêts. Il a donc attiré l'attention des populations sur l'importance d'une cellule de la foresterie communale pour assister le Maire.

- Et accompagner également les Communes dans l'étude socio-économique. Enfin à titre indicatif, il a dit que le Maire n'est plus le Président du comité de gestion de la foresterie communale, mais que l'un des conseillers municipaux qui va prendre la lourde responsabilité de gérer les fonds générés par l'exploitation de la forêt communale. Avant de conclure ses propos il a invité les populations à combattre la division et l'individualisme.

Le Président de séance a repris la parole en recommandant aux populations de se mettre ensemble comme un fagot de bois. Puis survint le jeu de questions-réponses.

Question1 : Andela Rigobert : Si on trouve un champ à plus de cinq kilomètre (05) de la forêt, que fera-t-on de celui-ci ?

Réponse de Monsieur Le Délégué départemental des forêts et faune de la Mvila : Ce champ ne devra plus connaître une extension vers l'intérieur de la forêt communale car celle-ci est désormais un domaine privé de la commune le propriétaire après la récolte des cultures doit quitter les lieux.

Question2 : Mvondo Jean Claude : Que fera-t-on pour barrer la route au sciage sauvage ?

Réponse de Monsieur Le Délégué départemental : Comme je l'ai dit à Ekowong c'est vous qui vendez les arbres à ces individus, c'est encore vous qui les hébergez et vous leur accordez toutes les facilités, comme le sciage et le transport des produits issus de la forêt vers la ville. Il vous revient donc de mettre fin à cette activité dangereuse dans vos villages.

Question 3 ; Akono Zoula Dieudonné : Comment se fera la répartition des revenus issus de la forêt communale par rapport aux villages concernés par la forêt communale et les autres villages qui ne sont pas riverains à celle-ci.

Réponse de Monsieur Le Délégué départemental : Sur les 100% de revenus, 30% reviennent uniquement aux villages concernés et 70% seront octroyer à l'ensemble de tous les villages de l'Arrondissement de Mvangan.

En guise de conclusion, Monsieur le Sous-préfet, une fois de plus a exprimé sa profonde gratitude à l'endroit du Maire. Il l'a exhorté de continuer dans cette optique, pour le développement de l'Arrondissement et le bien-être de toutes les populations.

C'est sur ceux termes que Monsieur Makong Raphael Roger, Sous-préfet de L'Arrondissement de Mvangan et Président de la séance a clos la troisième étape de la réunion de sensibilisation relative à la création de la forêt communale de Mvangan.

Il était 11h55mn lorsqu'il quitta la salle avec sa suite.

Le Rapporteur



Bahel Siegfried Rosen
TECHNICIEN DES EAUX & FORÊTS

Le Président



Makong Raphaël
SECRETARE D'ADMINISTRATION PRINCIPAL

REUNION DE SENSIBILISATION DES COMMUNAUTES RIVERAINES A LA FORET COMMUNALE DE MVANGAN

FICHE DE PRESENCE

Date: 25/02/2021

Lieu: AMVOM

N°	Noms et prénoms	Fonction / profession / Tél	Signature
1	MAKONG Raphaël	Secr. P. de MVANGAN	[Signature]
2	MINSILI EBA Thomas	Dir. de MVangan	[Signature]
3	GUENTANG BOYOMO Prc	M/MINFOE/MVILA	[Signature]
4	CHAPIE PHANE	chef 2 ^e deg	[Signature]
5	STYRA Nwanne Jozua	chef 2 ^e deg	[Signature]
6	Nwanne Ebulun	chef 3 ^e deg	[Signature]
7	ENYIAH PHUA	chef 2 ^e deg	[Signature]
8	Nwanneza Michel	Pdt S/S RDC	[Signature]
9	Nikola Nwanne	secr. chef	[Signature]
10	NEITA Nwanne Jozua	Conseiller municipal	[Signature]
11	Soudine Akono Zoula	Az Nave Hangan 90143887	[Signature]
12	Ebulun Marie	Adjoint S. de MVANGAN	[Signature]
13	Pala Nwanne	Notable	[Signature]
14	Eddi Nwanne		[Signature]
15	ZEN Ferdinand	NOTAIRE	[Signature]
16	Nde Nwanne	Notable	[Signature]
17	MUE Nwanne	Planteur	[Signature]
18	Etye	Planteur	[Signature]
19	ZONGE MFEUM	VSBC	[Signature]

REUNION DE SENSIBILISATION DES COMMUNAUTES RIVERAINES A
LA FORET COMMUNALE DE MVANGAN

FICHE DE PRESENCE

Date : 27/02/2022

Lieu : AMVOM

N°	Noms et prénoms	Fonction / profession / Tél	Signature
20	Batiza Cyrille	Commerçant	
21	ANGELA B. RICHARD	Agriculteur	
22	Ngau sphie loie.	planteur	
23	Mwansa Joseph	planteur	
24	MEXOA Cyrille	S/P Maire. MVN	
25	Komwami		
26	Mwiza Jean Marie	chef secteur ASGA	
27	Mwamba Christian	planteur	
28	Bitze Jean	planteur	
29	Zola Maise	planteur	
30	NWOMO ZOE Japhy	planteur	
31	BITZE MICHEL		
32	EKANBA JEAN	CULTIVATEUR	
33	BITZE MISA	Planteur	
34	Endamane Ferdinand		
35	OKONO EMILE		
36	Mwambwa		
37	ENSAHA Binli Joseph	chauffeur	
38	M BESOLO SATURIN	planteur	

REUNION DE SENSIBILISATION DES COMMUNAUTES RIVERAINES A
LA FORET COMMUNALE DE MVANGAN

FICHE DE PRESENCE

Date : 25/02/11

Lieu : ANVDM

N°	Noms et prénoms	Fonction / profession / Tél	Signature
39	Emile Jeanne	Ménagère	[Signature]
40	Zoa Daniel		[Signature]
41	Minko Marcel	Cofitehante	[Signature]
42	Vandou Alain	Planteur	[Signature]
43	Zak Louis		[Signature]
44	Micido Samson	planteur	[Signature]
45	Yound Charles	technicien	[Signature]
46	BALINDA Pascal	technicien	[Signature]
47	Micido Emmanuel	planteur	[Signature]
48	EMELIA ERIC	planteur	[Signature]
49	Kengbilla Paulin	planteur	[Signature]
50	Akwou Ibrahim	Collaborateur CIRE Mvangan	[Signature]
51	AKOJ Estival	Cultivateur	[Signature]
52	EDAN Jean V	Planteur	[Signature]
53	AFONGONG Bernard	Coordinateur	[Signature]
54	HENRI BENGUE	CEREP (ONG)	[Signature]
55	Jean Ide Hoss	CIRE / CSE	[Signature]
56	BEVONSIE Jean Michel	Coordinateur	[Signature]
57	NGARIA Jean Franklin	Commissaire Spécial Mvangan	[Signature]

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix- Travail-Patrie

MINISTERE DES FORETS

ET DE LA FAUNE

DELEGATION REGIONALE DU SUD

DELEGATION DEPARTEMENTALE

DE LA MVILA

POSTE DE CONTROLE FORESTIER ET

DE CHASSE DE MVANGAN

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace- work-Fatherland

MINISTRY OF FORESTRY AND

WILDLIFE

SOUTH REGIONAL DELEGATION

DIVISIONAL DELEGATION FOR THE

MVILA

FORESTRY AND WILDLIFE CONTROLE

MVANGAN

N 007 /PVR/MINFOF/DRSU/DDMV/PCFCMVAN MVANGAN, le 24 FEV 2011

**PROCES VERBAL DE LA REUNION DE SENSIBILISATION
RELATIVE A LA CREATION DE LA FORET COMMUNALE DE
MVANGAN QUI S'EST TENUE A LA CHEFFERIE DE NKENGOU**

L'an deux mille onze et le vingt-quatrième jour du mois de février, le Sous-Préfet de l'Arrondissement de Mvangan a tenu à la chefferie de NKENGOU, la réunion de sensibilisation relative à la création de la Forêt Communale de Mvangan.

Les villages concernés par cette première étape sont : Bikong, Assok I ; Assok II ; Zoébefam et Nkengou.

Y prenaient part :

MM : Le Maire de la Commune de Mvangan ;

Le Délégué Départemental des forêts et de la Faune de la Mvila ;

Le Chef de Poste de Contrôle forestier et de Chasse de Mvangan ;

Le représentant du CTFC, Centre /Sud (Centre technique de la Foresterie Communale) ;

Le directeur du CEREP (Centre pour la protection durable de l'environnement au Cameroun) ;

Le représentant du GIZ ;

Mme : La représentante de la Foresterie Communautaire(MINFOF) ;

Les Chefs des villages susmentionnés ainsi que leurs administrés ;

Ouvrant la séance à 13 heures, Monsieur le Sous-Préfet annonce l'ordre du jour qui comporte entre autres :

- L'intervention de Monsieur le Maire
- L'intervention du point focal de la foresterie Communale(MINFOF) ;
- L'intervention du représentant du CTFC ;
- Jeux Questions Réponses ;
- Divers.

Il a attiré l'attention des populations sur le fait que la forêt appartient à l'Etat, c'est pour cette raison qu'à travers la décentralisation le Gouvernement a bien voulu classer certaines forêts au compte des Communes, afin que celles-ci puissent lutter contre la pauvreté et développer leur localité, grâce aux revenus générés par l'exploitation durable et soutenue des forêts. Ensuite il a passé la parole à Monsieur le Maire.

Après avoir salué l'assistance, celui-ci a décrié les habitudes de ceux qui vendent à vil prix les pieds d'arbres aux exploitants véreux. Or Ce genre de pratique ne concourt pas au développement de l'Arrondissement de Mvangan. C'est pour cette raison que je sollicite l'acquisition d'une forêt Communale pour améliorer d'abord nos conditions de vie puis celles des générations futures. Mais, atteindre ces objectifs n'est que par l'union de tous les villages en un seul pour empêcher l'infiltration du sciage sauvage dans nos forêts.

A la suite de Monsieur le Maire, Monsieur le Sous-préfet a exhorté les populations à plus de vigilance, après quoi, il a donné la parole au point focal de la Foresterie Communale, qui a située le contexte de la foresterie communale dans la loi n°94/01 du 20 Janvier 1994 portant régime des forêts, de la faune et de la pêche. Elle a souligné que la création du comité paysan-forêt est indispensable, car celui-ci sert de

charge des forêts et les populations. C'est ce comité qui relève toutes les informations, les revendications et toutes les doléances des populations et les transmettent par écrit au Chef de poste de contrôle forestier et de chasse de Mvangan. Enfin, avant de conclure ses propos, elle a rassuré les participants, que le gouvernement implique désormais tous les riverains dans toutes les phases de gestion des forêts.

Après les propos de la représentante du Ministère des forêts, le Sous-préfet a passé la parole au représentant du centre technique de la foresterie communale Centre/Sud (CTFC).

Ce dernier a rappelé aux participants que de 1994 à 2006 L'Etat Camerounais ne comptait que six (06) forêts Communales (Gari-gombo, Yokadouma, Dimako(Est), Messondo, Nanga-Eboko (Centre), mais aujourd'hui on en dénombre plusieurs. Ensuite il a souligné que le rôle du CTFC est :

- d'accompagner les communes dans toutes les phases d'élaboration jusqu'à l'obtention des forêts communales,

- dans la formation des cadres en foresterie Communale, d'autant plus que le Maire n'est pas un Technicien des Eaux et Forêts. Il a donc attiré l'attention des populations sur l'importance d'une cellule de la foresterie communale pour assister le Maire.

- Et accompagner également les Communes dans l'étude socio-économique. *Enfin à titre indicatif, il a dit que le Maire n'est plus le Président du comité de gestion de la foresterie communale, mais que l'un des conseillers municipaux qui va prendre la lourde responsabilité de gérer les fonds générés par l'exploitation de la forêt communale.* Avant de conclure ses propos il a invité les populations à combattre la division et l'individualisme.

Le Président de séance a repris la parole en recommandant aux populations de se mettre ensemble comme un fagot de bois. Puis survint le jeu de questions-réponses.

Question1 : Monsieur Ondza'a Anyouzo'o (Chef de village Bikong) : Que faire des documents que les operateurs nous brandissent par rapport à l'exploitation de nos forêts ?

Réponse de Monsieur Le Délégué départemental : Les populations doivent s'assurer de l'authenticité de ces documents auprès du Chef de Poste de Contrôle Forestier et de Chasse de Mvangan. Et en sa qualité d'auxiliaire de l'Administration, le Chef de village a le devoir de saisir le chef de poste par écrit pour dénoncer toute coupe illicite des ressources forestières et fauniques.

Question2 ; Djemba Djemba : Est ce que le village de Nkengou aura les revenus issus de l'exploitation d'une forêt communale, compte tenu de la présence d'une forêt communautaire à Nkengou ?

Réponse de Monsieur Le Délégué départemental : Bien sur, Nkengou bénéficie des retombées de la forêt communale puisque le village appartient à la commune de Mvangan donc à la forêt communale il tire également profit des revenus issus de la forêt communautaire, car celle-ci est gérée exclusivement par les villages concernés.

Question3 ; Bozo'o : Est ce que le regroupement de plusieurs villages ne créera pas les problèmes pour former le comité paysan-forêt?

Réponse de Monsieur Le Délégué départemental : Le problème n'est pas la représentativité, mais le dynamisme des uns et des autres pour le progrès de la communauté. Il faut choisir les personnes capables de gérer les hommes, bref ceux dont vous jugez de bonne moralité.

En guise de conclusion, Monsieur le Sous-préfet a loué l'initiative du Maire de Mvangan, soucieux, visionnaire et engagé dans la lutte contre la pauvreté. La réalisation des projets vont susciter le développement de l'Arrondissement de Mvangan, a-t-il poursuivi.

C'est sur ces termes que Monsieur Makong Raphael Roger, Sous-Préfet de l'arrondissement de Mvangan et Président de séance a clôturé la première étape de la réunion de sensibilisation relative à la création de la forêt communale de Mvangan.

Il était 14h30mn lorsqu'il quitta la salle avec sa suite.

Rapporteur



BAHEL STEPHEN ROSEN

Le Président



Makong Raphaël

REUNION DE SENSIBILISATION DES COMMUNAUTES RIVERAINES A
LA FORET COMMUNALE DE MVANGAN

FICHE DE PRESENCE

Date : 24/02/11

Lieu : NKENGOU

N°	Noms et prénoms	Fonction / profession / Tél	Signature
1	MAKONG Raphaël	Jeune-Politique MVANGAN	[Signature]
2	MUNILI EBA Thomas	Jeune de Mvangan	[Signature]
3	GUENTANG BOYOMO Pie	MMINFOF/MVILA	[Signature]
4	OTTOU Ange	Responsable des faits communaux - MINDOF	[Signature]
5	NSAMANG-BEKIRANO J	Président de C.B. MVANGAN	[Signature]
6	NGAMA JEAN FRANKLIN	Commission Spécial Mvangan	[Signature]
7	NGOA ELIE OLIER Y.	Centre Technique Forêt Communale (CTFC)	[Signature]
8	Jensen Yde Horst	Amenageur CTFC	[Signature]
9	HENRI BENGUE	DECEREP	[Signature]
10	ELH EZE Jules	chef ASSO KU	[Signature]
11	Ng'o'o Charles	chef 2 ^e Bikong	[Signature]
12	Indjia Joseph	chef de Bikong	[Signature]
13	Elom Jérôme	chef de Nkengou	[Signature]
14	Ela Nelson Bo	ASSOKI	[Signature]
15	oudant Albert	Nkengou	[Signature]
16	Elom M Pierre	Nkengou	[Signature]
17	S.M DRAME MFANE	chef 2 ^e degré B.E	[Signature]
18	Salla Jocelyne	Cultivateur	[Signature]
19	Djembe MACHE		[Signature]

REUNION DE SENSIBILISATION DES COMMUNAUTES RIVERAINES A
LA FORET COMMUNALE DE MVANGAN

FICHE DE PRESENCE

Date : 24/02/11

Lieu : NKENGOU

N°	Noms et prénoms	Fonction / profession / Tél	Signature
20	2001 M... Eva	Planteur 27 00 14 29	[Signature]
21	PENSONO OMBERT Michel	1er adj. Maire 27.91 24.07	[Signature]
22	Eugène Auguste Pierre	Maître - 24 58 19 26	[Signature]
23	Piati JACQUES Mélanie	Adjointe du GIC	[Signature]
24	NYANE BIENVENU	Pat. S/SOT	[Signature]
25	MVONDO MVONDO Simon	Étudiant	[Signature]
26	Mme Ritze Léopoldine	Managère	[Signature]
27	Mme Mvondo Bernadette	Coopérative	[Signature]
28	Eboutsu Catherine	Managère	[Signature]
29	BATEL Sirafrind Pascal	Chef de Poste de Contrôle Forêtier de Chassal	[Signature]
30	Ayiwou Ibrahim	En service au poste forêtier	[Signature]
31	Soua Eloua Céline	Chf. de Kengou	[Signature]
32	Sala L... ..	M Kengou	[Signature]
33	Aba Rogon	ASSOCIÉS	[Signature]
34	Mtsh Samuel	Kengou	[Signature]
35	EYANG Abel	Planteur	[Signature]
36	ENYEE Emmanuel	planteur	[Signature]
37	Koulou Thomas	planteur	[Signature]
38	Ayoufouhou Guy M	Notable ASSOCIÉS	[Signature]

REUNION DE SENSIBILISATION DES COMMUNAUTES RIVERAINES A
LA FORET COMMUNALE DE MVANGAN

FICHE DE PRESENCE

Date : 24/02/11

Lieu : NKENGOU

N°	Noms et prénoms	Fonction / profession / Tél	Signature
39	ADA ERICX		
40	BI VE'E Andre	planteur	
41	ENYEE Ndji NEËL	Cultivateur	
42	ASSOÒ SALA	Cultivateur	
43	MINSOMO DAVID		
44	EKOU MA Etienne	Planteur. Nkengu	
45	Engolo Charlotte	Ménagère	
46	Polo Modine	Ménagère	
47	ellandomo quequelian	Cultivatrice	
48	MU O NIO SIMON	Planteur	
49	MBA MBA Jean Claude	agriculteur	
50	ALBENDANG DJE	Cultivateur	
51	DIMBUËLE ALEX	PLANTEUR	
52			
53			
54			
55			
56			
57			